

# EXPRESSION EN MER

## I) Règlement intérieur *(pages 2 à 5)*

*version du 09 mars 2014*

## II) Contenu de votre sac *(page 6)*

*version du 09 mars 2014*

**EXPRESSION EN MER**

**Association Loi 1901 SIRET 790 516 827 00017 APE 8551Z**

**tél : 06-82-83-74-17 courriel : [voilexpression@free.fr](mailto:voilexpression@free.fr) site : [www.voilexpression.com](http://www.voilexpression.com)**

**page : 1/6**

# I) Règlement intérieur

## MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le présent règlement intérieur pourra être modifié par le conseil ou par l'assemblée générale ordinaire à la majorité des membres.

### A qui s'adressent nos stages ?

À toute personne, femme ou homme, âgée au minimum de 13 ans pour les stages « juniors » et de 18 ans pour les stages adultes, sans limite d'âge supérieure.

### Vous devez remplir trois conditions :

- Être en bonne condition physique (*nous informer impérativement à l'inscription d'un éventuel handicap ou d'un suivi médical spécifique*) et fournir lors de votre première inscription à EXPRESSION EN MER un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'activité : voir ci-dessous, "Certificat médical",
- Savoir nager (*pour les mineurs, voir ci-contre, "Attestation de natation"*),
- Accepter les règles de sécurité et de vie en collectivité définies en début de chaque stage par EXPRESSION EN MER.

### Comment s'inscrire ?

- **Par Téléphone** au 06 82 83 74 17 depuis la France ou au 00 33 6 82 83 74 17 depuis l'étranger ou courriel à [voilexpression@free.fr](mailto:voilexpression@free.fr).

Pré-réservation de 48 heures possible par téléphone pour les stages à la ½ journée, la soirée, la journée ou 2 à 3 jours (*weekend et weekend prolongés inclus*).

- **Par courriel** en effectuant une réservation en ligne et en procédant à un des 3 règlements proposés en suivant les consignes correspondantes.

- **Au Ponton** de l'école EXPRESSION EN MER, (*situé sur le Vieux Port, côté Mairie en face du 164 quai du port, 13 002 Marseille*). Voir localisation sur notre site internet.

### Certificat médical

Toute première inscription à EXPRESSION EN MER est subordonnée à la production d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'activité voile et à la vie en collectivité, établi par un médecin. Ce document **est impératif**. Il doit nous être fourni au plus tard en début de votre stage, être daté de moins de 3 mois. Il doit faire mention de votre nom en capital. Les **stagiaires adultes** ayant déjà fourni un certificat médical n'ont pas à le produire de nouveau pour les autres stages à EXPRESSION EN MER. En revanche, les **stagiaires mineurs** doivent fournir à **chaque stage** un certificat médical daté de moins de trois mois.

### Attestation de natation

*(obligatoire pour les mineurs)*

La pratique des activités de voile est subordonnée à la production d'une attestation de natation pour les mineurs. Elle peut être délivrée dans une piscine municipale ou dans le cadre scolaire. Cette attestation devra être remise au moniteur le premier jour du stage.

### Accusé de réception de votre inscription

Après demande d'inscription aux stages nous accuserons réception de votre demande en vous retournant **sous 8 jours** par courriel ou à défaut par envoi postal **un mémoire de frais** sur lequel figurent le nom, la date du stage, votre paiement et le solde à régler (s'il y a lieu).

**En cas de non réception de ce document sous quinzaine, merci de nous contacter.**

### Combien payer à l'inscription ?

- Un acompte minimum de **50%** du prix du/des stages (*arrondi à l'euro inférieur*).
- Le solde est dû au plus tard **30 jours avant la date de début de stage**. En l'absence de règlement intégral après cette

**EXPRESSION EN MER**

**Association Loi 1901 SIRET 790 516 827 00017 APE 8551Z**

tél : 06-82-83-74-17 courriel : [voilexpression@free.fr](mailto:voilexpression@free.fr) site : [www.voilexpression.com](http://www.voilexpression.com)

page : 2/6

date, EXPRESSION EN MER se réserve le droit de disposer de votre place.

■ Lors de l'inscription, le règlement intégral est exigé pour les cours théoriques, les stages à la demi journée, la soiré, la journée ou 2 à 3 jours (*weekend et weekend prolongés inclus*).

**Seules les personnes à jour de leur règlement seront admises à bord.**

## Modes de règlement

■ carte bancaire sécurisé, virement bancaire\* ou chèque à l'ordre de EXPRESSION EN MER, **en précisant au dos vos nom, prénom et le numéro de réservation.**

\*Joindre une **photocopie de l'avis de virement** à votre demande d'inscription pour que cette dernière soit prise en compte. Les montants crédités à **EXPRESSION EN MER** doivent être **nets de frais bancaires.**

## Modification d'inscription

Toute demande de modification d'inscription (*annulation ou changement*) doit impérativement être confirmée **par écrit à EXPRESSION EN MER** avec photocopie du justificatif :

**par courriel** : voilexpression@free.fr

**par courrier** : EXPRESSION EN MER, 169 hameau de St Estève 13760 SAINT CANNAT

Toute demande de changement ou d'annulation doit nous être adressée par écrit accompagnée du montant des frais associés par chèque. Pour un changement, précisez impérativement une autre date de stage ou de cours, faute de quoi nous considérerons ce changement comme une annulation. Il en est de même pour vous faire remplacer par une autre personne.

**Aucune modification ou annulation ne sera prise par téléphone.**

### ■ Frais de changement ou d'annulation

Le montant des frais dépend du délai entre la demande de changement ou d'annulation et la date de début du stage ou du cours concerné, dans les conditions suivantes :

Frais (% du montant du stage / cours)		
Délai	Annulation*	Changement*
<= 1 jour	100%	40%
2 à 6 jours	80%	32%
7 à 30 jours	40%	16%
31 à 60 jours	20%	8%
>= 61 jours	10%	4%

\*Avec un minimum de 10 euros

**Attention** : tout changement d'inscription à un à tarif réduit/promotionnel entraînera l'annulation du tarif spécial stage. La même règle s'applique aux forfaits des cours théoriques.

Les frais d'annulation et de changement sont calculés pour chaque personne sur le prix de chaque stage ou cours annulé ou modifié, sans tenir compte des réductions éventuelles accordées.

## Remboursements

Les arrivées tardives ou les départs prématurés ne peuvent donner lieu à un remboursement, ni réduction.

## Modification par EXPRESSION EN MER

■ EXPRESSION EN MER se réserve le droit d'annuler un stage, notamment si le nombre d'inscrits est insuffisant. Une solution de remplacement vous sera alors proposée : si celle-ci ne vous convient pas, nous vous rembourserons sur demande écrite (*par courriel ou courrier*) le montant de votre règlement pour ce stage (*EXPRESSION EN MER procède au remboursement par chèque à partir du 20 du mois suivant la demande*).

■ Certaines circonstances tout à fait exceptionnelles (*exemple : bateaux accidentés, conditions météo, compétences de l'équipage, etc.*) peuvent nous amener à modifier le déroulement du stage : les objectifs et les destinations seront adaptés. **Ces différents cas ne peuvent donner lieu à aucun remboursement de stage.**

## Débarquement en cours de stage

■ Le Chef de bord peut être amené à devoir procéder au débarquement au port le plus proche d'une ou plusieurs personnes afin de préserver la sécurité de la ou de ces personnes et des autres membre de l'équipage ainsi que celle

**EXPRESSION EN MER**

**Association Loi 1901 SIRET 790 516 827 00017 APE 8551Z**

**tèl : 06-82-83-74-17 courriel : [voilexpression@free.fr](mailto:voilexpression@free.fr) site : [www.voilexpression.com](http://www.voilexpression.com)**

**page : 3/6**

du bateau. Celui-ci se fera sans versement aucun d'indemnités ou de remboursement au prorata temporise de la part de EXPRESSION EN MER. Le rapatriement se fera au frais de l'adhérent.

■ L'usage abusif d'alcool ou la détention à bord de drogue ou stupéfiants est strictement interdit. Ces cas entraîneront systématiquement le débarquement des personnes en cause.

## Que doit-on payer sur place ?

■ **Caution** : dès votre arrivée sur le lieu du stage, une caution de **80 €**, par chèque est demandée à chaque stagiaire. Elle est retenue en cas de perte ou détérioration du matériel liée à une négligence de l'équipage.

■ **Caisse de bord** : pour les stages en embarqué (*vie à bord*), les stagiaires constituent une caisse de bord comprenant la nourriture, les frais de port, le gazole et le gaz. Le moniteur ne participe pas à la caisse de bord.

**Attention** : en raison des règles d'encadrement différentes entre adultes et mineurs ("juniors"), il nous est impossible d'accueillir des mineurs de moins de 17 ans sur des stages adultes. Il en est de même si un mineur se présente sur un stage junior avec un dossier incomplet (*certificat médical, test de natation*). Dans ce cas, ou si les informations données sont erronées, concernant l'âge d'un stagiaire, un éventuel handicap, ou tout autre informations de nature à remettre en cause son accès au stage, EXPRESSION EN MER se réserve le droit de le renvoyer chez lui, sans qu'il soit possible de rembourser tout ou partie de son stage.

## Relations stagiaires

Toutes difficultés ou suggestions relatives à un stage doivent être adressées, accompagnées d'éventuels justificatifs, à EXPRESSION EN MER, 169 hameau de St Estève 13760 SAINT CANNAT.

## Informatique

Les informations qui vous sont demandées sont nécessaires pour que votre inscription puisse être traitée. En application de l'article 27 de la loi N° 78.17 du 6 janvier 1978, vous pourrez accéder aux informations et éventuellement procéder aux rectifications nécessaires. Sauf avis contraire de votre part, nous nous réservons la possibilité d'utiliser ces informations pour vous faire parvenir diverses documentations provenant de EXPRESSION EN MER, par courrier et courriel. **Vos coordonnées ne seront jamais communiquées à des tiers.**

## Photos et vidéos

Sauf avis contraire de votre part (*des parents pour les stagiaires mineurs*), les photographies ou vidéos prises durant les stages pourront être utilisées dans le cadre de la communication de EXPRESSION EN MER (*catalogue, site Internet, affiches, newsletters...*) ou dans un support de presse, sans qu'aucune compensation ne puisse être réclamée à EXPRESSION EN MER.

# ASSURANCES

## Responsabilité Civile

■ Les moniteurs skippers de EXPRESSION EN MER sont titulaire de la carte professionnelle d'éducateur sportif et l'école a souscrit une assurance Responsabilité Civile les couvrant dans le cadre de leur profession d'enseignant de la voile.

## Assurance du bateau

■ Pour ses bateaux école, EXPRESSION EN MER a souscrit une assurance pour couvrir les activités école de voile, école de croisière et les participations en régate. Les stagiaires sont couverts seulement en cas d'accident causé par le bateau.

## Conseil aux stagiaires

Aussi, EXPRESSION EN MER conseille à ses stagiaires d'avoir souscrit :

- Une assurance individuelle assistance aux personnes les couvrant en cas de blessures qu'ils pourraient se faire à eux-même ou à un tiers,
- Une assurance annulation ou interruption de stage.

**EXPRESSION EN MER**

**Association Loi 1901 SIRET 790 516 827 00017 APE 8551Z**

**tél : 06-82-83-74-17 courriel : [voilexpression@free.fr](mailto:voilexpression@free.fr) site : [www.voilexpression.com](http://www.voilexpression.com)**

**page : 4/6**

## **Exclus**

- Le remboursement du stage en cas de maladie n'est pas pris en charge et ne donne lieu à aucun remboursement ni dédommagement.
- **Les dommages matériels ou vols d'effets personnels, même dans nos locaux, ne sont pas couverts. Vous devez donc être vigilants.**

# II) Contenu de votre sac

**Vos affaires doivent tenir dans un ou deux sacs souples (pas de valise).**

Un sac de sport est l'idéal, trop grand, il permet d'organiser ses affaires sans tout sortir.

En navigation, les tenues doivent permettre de se protéger du froid, de l'eau et du soleil, voir les trois à la fois.

## Affaires personnelles

- Médicaments et ordonnance en cas de traitement
- Carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Duvet (draps, oreillers et taies sont à bord)
- Trousse de toilette et serviette
- pour la douche prévoir une paire de tongues
- Chaussures propres pour le bateau (baskets, bateau), pas de semelles noires qui marquent le pont
- Tenues confortables et peu salissantes

## Le froid et l'eau

Le e vent accentue la sensation de froid, prévoir des vêtements chauds en toute saison. Les équipements de montagne sont parfaitement adaptés au bateau :

- Vêtements chauds : sous pull technique, pull polaire ou laine, chaussettes
- Bonnet en toutes saisons, éventuellement cache cou et gants l'hiver
- Veste de mer et pantalon de ciré
- Une paire de botte (on peut toutefois s'en passer l'été)

## Le soleil et la chaleur

Tout comme en montagne sur la neige, le soleil se réverbère sur la mer. Le vent assèche la peau, l'eau salé décape l'épiderme : trois bonnes raisons pour se protéger efficacement...

- Casquette / chapeau (privilégier le chapeau, plus large protection, meilleure tenue au vent)
- Lunettes de soleil (avec un bon indice anti-UV) équipées d'une lanière de protection (évite d'en faire le don à Poséidon)
- Crème solaire d'un indice de protection suffisant (minimum 30) et stick à lèvres
- Maillot et serviette de bain, sandales ou nues pieds.

## Le confort et la vie à bord

- le bateau est équipé d'une gazinière deux feux et d'un four...pour les idées de repas, faites confiance à votre imagination...les moments de préparation et de repas sont des moments privilégiés !
- N'hésitez pas à apporter les spécialités culinaires de vos régions : solide mais également liquide...
- Musique : apporter vos CD,
- Plongée : quelques masques et tubas sont à bord,
- Pêche : un peu de matériel à bord, n'hésitez pas à amener le votre (cannes, lignes,...),
- Lecture : très bonne bibliothèque «technique» à bord.

**EXPRESSION EN MER**

**Association Loi 1901 SIRET 790 516 827 00017 APE 8551Z**

**tél : 06-82-83-74-17 courriel : [voilexpression@free.fr](mailto:voilexpression@free.fr) site : [www.voilexpression.com](http://www.voilexpression.com)**

**page : 6/6**